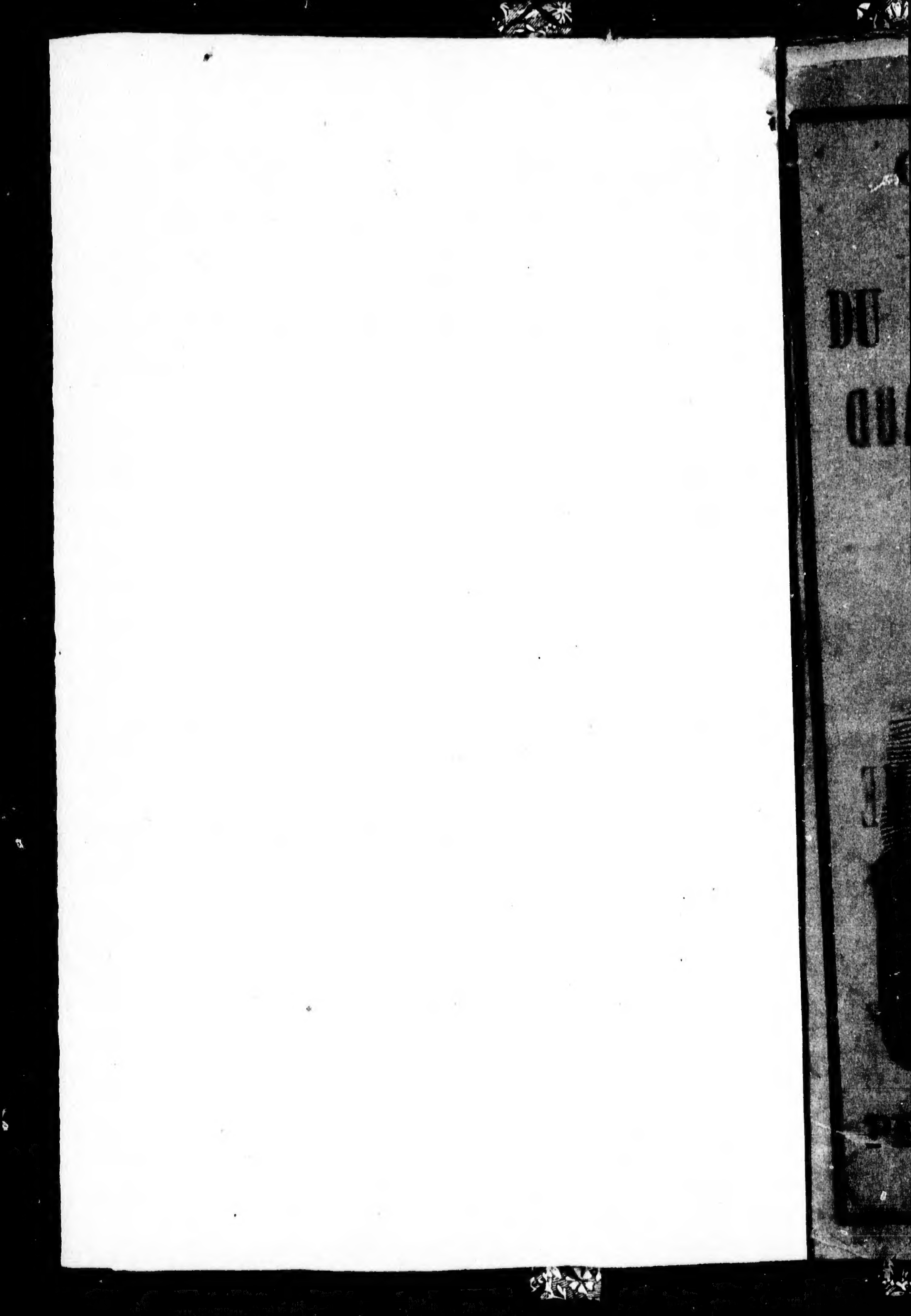


Chs J. GUITEAU

LE MEURTRIER

DU PRESIDENT GARFIELD

PENDU LE 30 JUIN 1882

A WASHINGTON, E. U.

IMPOSSIBLE

D'ECHAPPER A L'ECHAFAUD

L'INFORTUNE GUITEAU

A PAYÉ DE SA VIE

LE TRIBUT DE SON CRIME

ET LA SOCIETE

EST VENGÉE

ATTENTAT

A LA VIE

DU PRESIDENT GARFIELD

Un attentat a été commis le 2 juillet contre le président Garfield, à la gare du chemin de fer Baltimore et Potomac.

Le prisonnier a été arrêté, immédiatement après avoir fait feu, par les officiers de la gare. Le crime a été commis dans la salle d'attente des dames, aussitôt après que Garfield y fut entré, marchant bras dessus bras dessous avec le secrétaire Blaine, et se préparant à prendre le convoi, qui était sur le point de partir. En entendant les deux détonations, M. Blaine se précipita dans la direction d'où elles venaient, dans le but d'arrêter l'assassin. Avant de l'avoir atteint, cependant, il revint vers le président, qu'il trouva gisant sur le sol. Les deux balles ont porté, la première dans le bras droit, et la seconde au-dessus de la cuisse droite, près des rognons.

On a transporté le président au " Executive Mansion, " protégé d'une forte escorte de police. Deux compagnies de réguliers des casernes de Washington ont été appelées pour maintenir la paix. L'excitation la plus grande régnait partout. Les rues étaient remplies de curieux qui voulaient avoir des nouvelles du président. Le coup a été porté en présence de 50 à 60 dames.

Le président a été porté dans une chambre de la Maison Blanche, où il eût tout le con-

fort et les soins possibles. Personne n'était admis sur le terrain qui environne la maison. Tout autour de la clôture, se tenait une foule immense.

Un bulletin de la situation était donné toutes les demi-heures.

Le Dr Beckwith médecin du président, dit que les chances du Président de s'en réchapper étaient de plus en plus minces, et il se pouvait qu'il n'avait pas plus de douze heures de vie. L'impression générale à la Maison Blanche était que le président se mourait.

Les médecins disaient que le président Garfield ne pouvait survivre à ses blessures.

M. S. Shellaberger qui vient de laisser le président disait qu'il n'y avait absolument aucune espérance de le sauver, et qu'on attendait sa mort d'heure en heure.

La Lettre suivante a été trouvée dans la poche d'habit de Guiteau :

La mort tragique du Président était une triste nécessité qui assurera l'union du parti républicain et sauvera la république. La vie est un fluide, un rêve, et il importe peu qu'un homme la perde. La vie humaine est de peu de valeur. Pendant la guerre, des milliers de braves garçons l'ont perdue sans verser une seule larme. Je crois que Garfield était chrétien, et qu'il sera plus heureux au paradis que sur cette terre.

Ce ne sera pas plus douloureux pour Madame Garfield de se séparer de son ma i de cette manière que par la mort naturelle. Il est exposé à partir en tout temps et de toute manière. Je n'avais aucun sentiment d'animosité contre le président. Sa mort était une nécessité politique. Je suis avocat, théologien, et

politicien, je suis le stalwart des stalwarts. J'étais avec Grant et nos autres compagnons à New-York pendant la cabale.

Je suis en possession de quelques documents pour le président Garfield, je les laisserai entre les mains de Byron, Andrews et de ses confrères journalistes, No 420, New-York avenue, où tous les *reporters* pourront les voir. Je m'en vais en prison.

Une autre lettre a été trouvée sur la rue, peu aqrès l'arrestation de l'assassin. Elle se lit comme suit :

Au général Sherman,

Je viens de faire feu sur le président. J'ai tiré plusieurs coups, afin de le faire partir aussi doucement que possible. Sa mort était une nécessité politique. Je m'en vais en prison. Veillez faire sortir vos troupes immédiatement et leur faire prendre possession de la prison sans délai.

Très-respectueusement, signé,

CHARLES GUITEAU.

M. Everett, de Dover, N. H., était dans la gare du Chemin de fer lorsque Guiteau a fait feu sur le président Garfield. C'est lui qui a donné les plus longs détails au sujet de cette tragédie.

Madame Garfield est arrivé à Washington samedi soir à 6.45 heures.

Guiteau se vantait d'avoir sauvé son pays.

L'assassin est le fils de M. W. L. Guiteau, qui a résidé pendant plusieurs années à Freeport, Illinois.

Il a y vingt-cinq ans, Guiteau père, se fit admettre dans la société des libres penseurs du comté de Onéida. Il demeura à cet endroit pendant quelque temps, puis retourna à Freeport. Son fils fit partie de cette associa-

tion pendant plusieurs années, et finit par venir résider à Chicago. On le connaissait sous le nom de Charles Jules Guiteau. Il y a une couple d'années, il vint à Washington, où il donna des conférences religieuses. Ceux qui l'ont rencontré à cette époque disent que c'était un exalté.

Guiteau a bien dormi la première nuit, et le matin il s'est levé à bonne heure. En apprenant que sa victime n'était pas encore morte, il a paru désappointé, mais cependant, il a déclaré que M. Garfied n'en reviendrait pas et que ses blessures étaient mortelles.

Pendant les premières heures qui ont suivi son arrestation, Guiteau était très-excité. Il craignait d'être lynché.

Les membres du cabinet étaient présents lorsque les médecins se sont consultés.

Le Dr Reyburn a passé la nuit au chevet du blessé. Il conservait encore quelque espoir.

M. Lincoln, qui était à la Maison Blanche, fut péniblement affecté. Cet événement lui rappelait les circonstances qui on accompagné la mort de son père, en 1865.

Le peuple était d'avis que l'assassina de M. Garfield était l'œuvre d'un complot et que Guiteau a servi d'instrument dans cette occasion.

Les documents qu'il avait en sa possession démontrent qu'il était au nombre des *stalwarts*. Il disait dans ces documents que la mort du président était nécessaire pour sauver le pays.

Bien que Guiteau n'a nommé personne dans ses lettres, on a deviné facilement qu'il avait des complices, et les autorités ont fait les démarches les plus actives pour les découvrir.

Des détachements de troupes montaient la

garde à la la Maison Blanche et personne ne pouvait y pénétrer, excepté pour affaires importantes. Une foule immeuse entourait la Maison Blanche.

Charles J. Guiteau, qui a fait feu sur le président,est connu à Chicago depuis une douzaine d'années, et il a toujours passé pour être privé de raison. Il a peut-être du sang français dans les veines,mais il a toute l'apparence d'un américain. Il porte ses cheveux lisses sur le front, ce quil ui donne un air étranger. Quand il se maria pour la première fois à Chicago, il se livra à la pratique de la loi. Il épousa une sœur de George Scoville, un avocat bien connu, et demeura dans les environs du carré Union.

Doué d'un tempérament incontrôlable, il devint bientôt une nuisance et Scoville dût lui refuser sa porte. Après avoir mené une existence précaire ici pendant quelques temps, il s'en alla à New York pour en revenir en 1876.

Il prétendait être converti en commença des conférences sous le patronage de *la Société des Jeunes Hommes Chrétiens*, on le retrouva ensuite mêlé à un projet d'acquisition de l'*Inter-Ocean*, pour diriger cette feuille d'après le mode adopté par le *Herald* de New-York. Comme Guiteau n'avait point de capital disponible ni d'appui, il abandonna son plan pour retourner à ses habitudes de bohême. Sa réputation n'a jamais été des meilleures, et son nom a été accolé à plusieurs scandales tant enfin qu'il est tombé si bas, qu'on ne faisait plus de cas de lui. Il y a six mois, il disparut et n'a pas été revu depuis à Chicago.

Thurlow Weed Barnes, du *Journal* d'Albany, dit que Guiteau est venule trouver en octobre dernier, et lui a demandé de lui donner

l'occasion de parler en faveur du ticket national républicain. Guiteau dit qu'il était employé par le comité d'Etat républicain à New-York.

Le col. Rockwell, qui a veillé auprès du président, depuis 3 heures à 7 heures ce matin, dit qu'il a passé une nuit quelque peu agitée, mais qu'il a dormi de temps en temps. Il souffrait de douleur au pied. Le pouls, pendant cette période, a varié de 112 à 110, A 6.30 a. m. Madame Blaine est demeurée assise au-près du président pendant la nuit.

Personne ici ne croit que le crime ait un sens politique. Madame Garfield continue à espérer que le président va en revenir. Plusieurs personnes désapprouvent le transfert du président du lieu où il a été blessé à la Maison Blanche.

Il est rumeur que Guiteau appartient à une société de conspirateurs. Comme on lui disait hier que le président souffrait beaucoup, il répondit : J'en suis très-chagrin ; je regrette de n'avoir pas tiré une balle de plus, j'aurais mis fin à ses souffrances. Il y avait six semaines que je méditais ce que j'ai fait, et c'est sur l'inspiration de Dieu que j'ai été forcé de le faire. Mes motifs sont patriotiques. Je suis seul responsable. Pas une âme sur terre n'en savait rien, que moi-même. Je ne crains pas la punition. C'est le premier repos que je prends depuis six semaines ; car j'avais l'esprit continuellement obsédé de mon idée, et je ne pouvais dormir. Mon seul désir maintenant est que le président n'en revienne pas, et que mon acte ne devienne pas infructueux.

On a surveillé une femme inconnue qui a demandé à voir Guiteau hier.

MM. Macveag et Blaine paraissaient être sous l'impression qu'il existait une conspiration et ont chargé les officiers du service secret et les détectives de New-York de faire des recherches. L'avocat du district, Corkill, à une réunion du cabinet, a dit que Guiteau lui avait avoué où il avait pris l'argent pour acheter le pistolet, et de qui il attendait $500

Le col. W. A. Cook, avocat spécial de district, dit qu'il a été rapporté que quelques personnes connaissaient l'intention de Guiteau.

Les préparatifs de Guiteau, le soin qu'il a eu de jeter des papiers qui pussent servir de base à un plaidoyer alléguant folie, prouvent qu'il était loin d'être fou.

Une lettre adressée à Guiteau a été reçue le 5 au soir, elle venait de Boston.

On a fait des recherches dans les régistres du bureau de poste afin de constater si Guiteau a reçu des mandats comme on a lieu de le croire.

On a constaté que Guiteau avait touché le montant d'un mandat qui était fait payable en son nom.

Ce mandat a été émis par le bureau de poste de New-York, le 28 de mars, à Charles A. Boyon, en faveur de Charles J. Guiteau, et ce dernier en a touché le montant, $25, le lendemain à Washington.

On a essayé de découvrir quel était ce Boyon et quel motif qui l'engageait à envoyer de l'argent à Guiteau.

LE PROCÈS

Le procès de Guiteau commence le 14 novembre en présence du juge Walter S. Cox. Les avocats Charles G. Corkill, J. W. Paterson, E. B. Smith, Walter W. Davidge, sont pour la poursuite ; Georges M. Scoville, pour la défense. Le jury est accepté.

Durant que la voiture qui ramenait Guiteau de la prison à la cour, passait près du Capitole un homme à cheval s'est approché et a fait feu sur le prisonnier qui a été légèrement blessé et l'individu est disparu. Alors Guiteau s'est écrié : « Prevenez le major Brock afin qu'il fasse punir le misérable qui a attenté à ma vie. »

Le premier témoin est M. Blaine le secrétaire d'Etat, il a vu Guiteau tirer sur le président Garfield. Et plusieurs autres témoins au nombre de 30 prouvent que c'est bien Guiteau qui a attenté à la vie du Président. L'avocat de Guiteau fait appeler le docteur J. Rice de Minton, Wisconsin, qui déclare qu'en 1876, à la demande de Mde Scoville, sœur de l'accusé, il avait examiné ce dernier et constaté alors qu'il ne jouissait point de toute sa raison, il avait même conseillé à ses parents de l'envoyer dans une maison de santé.

Mde Lackwood, chez qui Guiteau avait pris pension, à Washington, pendant 5 semaines, dit qu'elle a cru que l'accusé était fou.

Voici la lettre que reçut le défendeur de Guiteau :

Milwaukee, 25 Nov. 1881.

A C. J. Guiteau, au juge Cox et au jury appelé à juger Guiteau.

Messieurs,

Nous vous avertissons par la présente que

si Guiteau, l'assassin de Garfield, est acquitté de vous préparer à la mort et de dire adieu à vos amis. Nous sommes au nombre de mille ici et nous recrutons des partisans dans toutes les principales villes du pays ; nous comptons en recruter au moins 20 mille à New-York et dans l'Etat d'Iowa. Avez-vous jamais entendu parler de Don William. Notre but est de tuer Guiteau et il est impossible qu'il échappe à notre vengeance. S'il est acquitté ou si le jury déclare qu'il est fou, nous avons juré de nous rendre jusqu'à Washington pour lyncher l'assassin, ainsi que les jurés et le juge Cox. La justice outragée exige ce sacrifice pour la mort de M. Garfield, et protester contre la comédie qui se joue devant les tribunaux et la conduite ignoble du juge Cox, qui se moque de la loi. Un homme a manqué son but, mais il y en a des milliers qui n'ont pas encore mis la main à l'œuvre. Prenez garde. (Signé)

Le Président des vengeurs de Garfield.

Le « Garfield & Hancock Club », de Myersville, ont envoyé à Guiteau une boîte contenant une corde pour lui rappeler qu'il n'échapperait pas à la potence.

En entrant en cour, Guiteau a jeté un regard inquiet de tous côtés, puis il a adressé les paroles suivantes au juge :

« Pendant qu'on me conduisait ici ce matin, j'ai remarqué que la voiture cellulaire n'était pas escortée, comme auparavant, par un détachement de police. Si on me remettait en liberté aujourd'hui, je saurais protéger ma vie, mais puisque je suis prisonnier j'ai droit à la protection de la cour.

« Je suis exposé à être assassiné pendant le

trajet de la prison à la cour et je demande à la cour de faire escorter ma voiture cellulaire par des agents de police, car les gens qui ont des lubies ne sont pas tous morts, il suffit qu'il en reste un seul pour m'assassiner.

« Le nombre de mes amis augmente de jour en jour et je reçois un grand nombre de lettres de sympathies. Le seul danger que je redoute, c'est d'être assassiné pendant le trajet de la prison à la cour. »

Avant de procéder à l'examen des témoins, le juge Cox a dit qu'on avait remarqué hier, au cours des débats, que le prisonnier était entouré de nombreux gardiens, contrairement à la pratique suivie jusqu'à présent. Je répondrai, a ajouté le juge, que le prisonnier est sous la garde du marshall et non pas sous celle de la cour, et que c'est ce dernier qui a nommé les gardiens.

« Alors, a dit Guiteau, si le marshall refuse de faire son devoir, renvoyez-le et nommez-en un autre. »

M. Scoville a lu la lettre suivante que Guiteau a écrite au sénateur Cameron :

« Je subis un procès où ma vie est en jeu et j'ai besoin d'argent. Comme vous, je suis dévoué à la cause des *stalwarts*.

« Vous avez une haute opinion du général Arthur, moi aussi. C'est moi qui, en obéissant à une inspiration d'en haut, l'ai fait président. Je vous prie de me prêter cinq cents dollars. Si jamais je sors de prison, je vous rembourserai cette somme, sinon, vous la porterez au compte des *Stalwarts*. »

« Le fait d'avoir adressé cette lettre à un homme qui lui était tout-à-fait inconnu n'indique-t-il pas que le prisonnier est fou ?

« Non, a répondu le docteur. Il a agi

comme par le passé lorsqu'il demandait de l'argent à des personnes qui ne lui devaient rien.

Le Dr Kempster, surintendant de l'hôpital d'un asile d'aliénés, a ensuite été appelé comme témoin, et a défini longuement ce qu'il entendait par insanité en citant plusieurs cas à l'appui de son opinion.

Guiteau l'a interrompu en disant : « Vous nous parlez de *cranks* ; parlez-nous d'Abraham et vos observations auront du bon sens. »

On a demandé au témoin comment se comporterait un individu qui se croirait inspiré de Dieu ?

Il a répondu que dans ce cas une personne agit sous l'impulsion du moment, sans calculer les conséquences de ses actes.

Guiteau—Vous ne vous accordez pas avec Abraham, docteur ; il a pris du temps pour faire ses préparatifs afin d'immoler son fils.

Le Dr Kempster a dit qu'il avait examiné Guiteau en prison et a relaté les conversations qu'il avait eues avec lui.

Il m'a dit, a ajouté le témoin, qu'il avait été inspiré comme les apôtres.

Je lui ai demandé s'il pensait que les apôtres étaient sains d'esprit ?

Cette question l'a embarrassé et il a fini par me répondre :

« Non, ils n'étaient pas sains d'esprit et s'ils eussent commis des actes contraires aux lois du pays qu'ils habitaient ils auraient été exonérés de tout blâme. »

M. Scoville s'est plaint de ce que la poursuite n'avait pas fait comparaître le détective McElfresh, parce qu'elle craignait, probablement, que son témoignage serait favorable à l'accusé.

M. Corkhill.—Nous avons fait comparaître l'agent de police qui a accompagné le détective McElfresh et l'accusé à la prison, pourquoi ne l'avez-vous pas questionné ?

M. Scoville a dit que ce témoin avait déclaré qu'il n'avait pas conversé avec le prisonnier, tandis que le détective McElfresh avait conversé avec lui pendant tout le trajet.

M. Scoville a répété que la poursuite avait supprimé toutes les preuves ayant trait à tout ce qui s'était passé pendant les deux semaines qui ont suivi la mort de M. Garfield.

Guiteau prenant alors la parole dit :

" Ils ont envoyé des espions dans ma prison afin de me questionner. Je ne me suis pas entretenu longtemps avec eux, et je leur ai parlé de l'inspiration que j'avais reçue d'en haut. Aujourd'hui, on supprime ces preuves, ce qui démontre l'iniquité de la poursuite. Dieu Tout-Puissant punira tous les avocats de la poursuite. Porter prétend être indisposé depuis deux jours, et j'espère qu'il le sera plus longtemps. J'espère que le Seigneur l'enverra dans les régions infernales et qu'il enverra chercher Corkhill ensuite. "

M. Scoville a prétendu que l'accusé n'avait pas agi par vengeance, car s'il eût été mû par des motifs de cette nature, il n'aurait pu les dissimuler.

Le Dr A. E. MacDonald, surintendant de l'hôpital des aliénés de Ward's Island, N. Y., a décrit le genre de folie qu'on désigne généralement sous le nom d'insanité temporaire, c'est-à-dire lorsqu'un individu commet un acte qui fait supposer qu'il est fou, bien qu'il n'ait donné aucun signe d'aliénation mentale avant ou après avoir commis cet acte.

" C'est justement mon cas, " a dit Guiteau.

Le témoin a dit qu'il ne croyait pas à ce genre de folie et qu'il n'avait vu aucun cas de cette nature depuis qu'il pratiquait la médecine.

Le témoin est convaincu que Guiteau n'est pas fou, mais qu'il feint la folie.

La poursuite a fait comparaître d'autres experts pour compléter sa preuve. Ces témoins ont jugé qu'ils étaient convaincus que Guiteau était parfaitemen sain d'esprit et qu'il ne faisait que feindre la folie.

Plusieurs autres médecins corroborent les témoignages précédents. Le Dr Hamilton, à qui Mr Scoville, l'avocat de Guiteau, dit qu'il s'était servi plusieurs fois, et à dessein, dans son témoignage, d'expressions qui démontraient qu'il voulait, à tout prix, faire condamner l'accusé.

Après quelques autres observations à ce sujet, M. Scoville a dit qu'un homme qui n'était pas sain d'esprit et qui commettait un crime ne devait pas être puni comme un criminel ordinaire. Si les jurés ont des doutes au sujet de l'état mental de l'accusé, ils doivent lui en donner le bénéfice.

En terminant il a dit que le sort du prisonnier était entre les mains des jurés, et qu'il s'en rapportait à leur intelligence et à leur honnêteté.

M. Corkhill a déclaré que la poursuite retirait l'objection qu'elle avait formulée et qu'elle ne s'opposerait pas à ce que l'accusé adressât la parole aux jurés. Nous ne voulons pas, a-t-il dit, faire naître une objection sur laquelle on pourrait s'appuyer pour demander un nouveau procès.

M. Reed a dit que M. Corkhill parlait com-

s'il était convaincu que l'accusé serait déclaré coupable. Je suis convaincu, a-t-il ajouté, que les jurés ne prononceront pas un verdict de culpabilité contre un lunatique. Le prisonnier a le droit d'adresser la parole aux jurés.

Le juge Cox a dit qu'il permettrait au prisonnier de prendre la parole.

Guiteau, en réponse à une question de M. Davidge, a dit qu'il ne demandait qu'une couple d'heures pour prononcer son discours.

Le docteur McDonald a été transquestionné de nouveau par M. Scoville au sujet de genre de folie désignée sous le nom d'insanité passagère. Il lui a demandé si, dans sa pratique, il n'avait jamais vu de cas de cette nature.

" Oui, a répondu le témoin, j'ai connu un homme qui a été fou, une fois pendant 24 heures. "

Et, a ajouté M. Scoville avec empressement : " Je suppose qu'il est devenu mieux ? "

" Non, a répondu le docteur, il est mort. "

Cette réponse a provoqué les rires de l'auditoire.

Le témoin a répété qu'il croyait que le prisonnier feignait la folie.

M. Davidge a dit que l'accusé devait être traité comme les autres criminels.

M. Scoville a fait remarquer alors que, plus que tout autre, il était importuné par son client.

" C'est parce que vous conduisez cette cause comme un imbécile. Si j'avais un bon avocat, je ne ferais pas d'observations aussi souvent.

Le juge Cox a ordonné que le prisonnier fût conduit au banc des accusés.

On a ouvert un passage à travers la foule,

et Guiteau a été conduit au banc des accusés. Une fois rendu là, il s'est écrié :

" Je n'aurais pas peur de traverser les rues de Washington, car Dieu me protégerait comme il l'a fait jusqu'à présent. J'aime ce changement, car d'ici, je vois mieux ce qui se passe autour de moi. "

Le Dr Randolph Barksdate, surintendant de l'Asile des aliénés, près de Richmond, Virginie, a dit qu'il était présent lorsque le Dr Loring et le Dr Hamilton ont examiné l'accusé en prison, le 20 de novembre. Il a lui-même étudié sa conduite depuis le commencement du procès et croit qu'il est sain d'esprit, mais qu'il feint la folie.

Le Dr Callendar, surintendant de l'Asile des aliénés de l'Etat du Tennesse, a déclaré qu'il croyait que le prisonnier n'était pas fou.

On a demandé au témoin, sous forme de question hypothétique, si une personne qui se croirait inspirée par Dieu de commettre une action quelconque, cacherait son dessein comme le prisonnier l'avait fait.

" Je ne crois pas, a-t-il répondu, que Dieu ait jamais inspiré à quelqu'un de tuer son semblable.

Si une personne, sous l'effet d'une hallucination, se croyait inspirée d'assassiner le président des Etats-Unis, elle ne pourrait s'empêcher de faire connaître son intention par ses actes.

M. Scoville a adressé la parole aux jurés et leur a demandé un nouveau procès en faveur de Guiteau, ce qui n'a pas été accepté.

M. Scoville a fait publié une adresse au peuple américain disant qu'il a défendu Guiteau aussi habilement qu'il l'a pu, et qu'il était convaincu, plus que jamais, que celui-ci

était le jouet d'une illusion et qu'il obéissait à une influence plus forte que sa volonté.

Le défenseur de Guiteau termine en disant que si ses compatriotes croient que la lutte devant les tribunaux doive se prolonger, il faudra qu'on lui vienne en aide parce qu'il est à bout de ressources pour la continuer à ses propres frais.

Discours que Guiteau a lu aux jurés :

« La poursuite prétend que je suis un misérable, Scoville et Reed croient que je suis fou et je suppose que vous partagez leur opinion.

« J'étais certainement fou le 2 juillet lorsque j'ai tiré sur le président, et le peuple américain en général et vous-mêmes devez penser que je l'étais en effet. Etait-il possible de commettre un acte plus insensé que celui que j'ai commis ce jour-là en me rendant à la gare du chemin de fer et en tirant sur le président des Etats-Unis ?

« Vous avez à décider si j'étais fou ou non au moment où j'ai tiré ; vous n'avez pas à vous occuper de mon état mental avant ou après ce moment-là. Par votre verdict vous devez déclarer si j'étais sain d'esprit ou non au moment où le coup a été tiré. Si vous avez des doutes à ce sujet, vous devez m'en accorder le bénéfice et m'acquitter, c'est-à-dire si vous doutez que j'ai agi comme agent de la puissance divine. Si j'ai obéi à ma propre volonté, je n'étais pas fou, mais si j'ai tiré, me croyant inspiré de Dieu, j'étais fou et vous devez m'acquitter. C'est comme cela que la loi a été interprétée dernièrement par la cour d'Appel de New-York. Cette décision renverse les règles établies depuis longtemps et c'est un grand pas dans la voie du progrès, digne du siècle où nous vivons.

« Des personnages marquants parmi le peuple américain me considèrent comme le plus grand homme de l'époque ; ils croient à mon inspiration et que la Providence et moi avons épargné une autre guerre au pays. »

Après avoir adressé des remerciements à ses avocats, il fait l'éloge de M. Scoville, qu'il se propose de récompenser bientôt, Guiteau a aussi remercié le président du tribunal, les jurés, les employés de la cour et la presse américaine.

« La presse, a-t-il dit, exerce une grande influence et terrasse généralement ceux qu'elle attaque. Au commencement, elle m'a attaqué sévèrement, mais lorsqu'elle a su apprécier mes motifs, elle a changé d'opinion et aujourd'hui les journaux me traitent d'une manière impartiale. »

Le prisonnier a lu ensuite des extraits de sa déclaration que les journaux avaient déjà publiée. On s'apercevait qu'il était ému, et lorsqu'il a cité les paroles « J'ai toujours servi le Seigneur et que je vive et que je meure, etc, » la voix lui a manqué, et, malgré tous ses efforts, il n'a pu retenir un sanglot.

Il s'est couvert la figure de son mouchoir pendant quelques instants, puis, s'est essuyé les yeux, et a continué. Il a recouvré son sang froid si promptement que plusieurs personnes ont cru à une feinte de sa part.

Madame Scoville, la sœur de l'accusé, était très-affectée et pleurait à chaudes larmes.

Guiteau a continué sa lecture en faisant des observations de temps à autres. Il visait à produire de l'effet, prenant les poses et imitait les gestes de l'orateur. Il a dit aux jurés, d'un ton solennel :

« Je vous avertis, messieurs, que si vous

touchez à un seul cheveux de ma tête, aussi vrai que Dieu existe, une guerre sanglante détruira cette nation. Vous pouvez me faire mourir, mais je serai vengé un jour. »

Après que le juge Cox eut annoncé à la cour qu'il rejetait la motion en arrêt de jugement, présenter par Scoville, Corkhill se leva et demanda à la cour de prononcer la sentence. Le juge s'adressant au prisonnier lui dit : Levez-vous, avez-vous quelque chose à dire, pourquoi sentence de mort ne serait pas prononcée contre vous ?

Guiteau sans se lever : Je demande à Votre Honneur de retarder la sentence autant que possible. Le juge lui ayant répété la même question, Guiteau se leva pâle, mais les lèvres comprimées, et le désespoir peint sur ses traits il commença sa arrangue avec un grand calme, mais bientôt l'exaspération s'empara de lui et il s'écria, en frappant à plusieurs reprises sur la table : « Je ne suis pas coupable de l'accusation portée dans l'indictement. Mon acte a été l'acte de Dieu et Dieu y pourvoira, il ne permettera pas au peuple américain de l'oublier, il en fera son affaire et chaque officier de ce gouvernement depuis l'Exécutif jusqu'à cet huissier sans en excepter, tous les membres de ce jury et tous les membres de cette cour éprouveront la force de son bras et la nation américaine nagera dans le sang si l'on me conduit à l'échafaud.

« Les Juifs crucifièrent le Galiléen qu'ils méprisaient, ils triomphèrent pendant un temps, mais à la destruction de Jérusalem, le Tout-Puissant prit sa revanche. Je suis ici l'homme de Dieu. Tuez-moi si vous voulez, je suis l'homme de Dieu et l'ai été dès le commencement. »

Le juge passa alors en revue les principaux faits de la cause puis prononça la sentence de mort qui se termine par ces mots : Que Dieu ait pitié de votre âme.

Guiteau s'écria alors : « Que Dieu ait pitié de votre âme, je préfère ma place à celle de ces jurés et de votre honneur. Je ne crains pas la mort, je suis l'homme de Dieu et le Tout-Puissant maudira tout ceux qui ont pris parti contre moi dans ce procès. Il n'en résultera que du bien de la mort de Garfield et ce sera là le verdict que la prospérité rendra sur mon inspiration. Je me soucie guère du verdict, je préfèrerais mille fois ma position à celle de ceux qui m'ont traqué jusqu'ici.

« J'aurai un nom grandiose dans l'histoire, mais ce misérable Corkill aura forte affaire pendant toute l'éternité, là où le diable est à lui préparer une place. J'irai à la gloire quand Dieu m'y appellera, mais je resterai probablement plusieurs années sur cette terre et je m'installerai à la maison Blanche, je connait mon affaire et le Seigneur la connaît aussi, il me retirera d'entre vos mains avec l'aide de deux ou trois bons avocats et tous les diables de l'enfer ne peuvent me nuire. »

Le prisonnier continua sur ce ton pendant quelque temps et pour le faire taire, le député marshall lui ferma la bouche avec ses mains, mais sans l'intervention des autres officiers qui se saisirent de sa personne et lui mirent les menottes, le marshall en aurait vu 50 chandelles.

Guiteau a été conduit en prison où il a été gardé jour et nuit.

M. Scoville a reçu de Saint-Louis, un offre de $5,000 pour le corps de Guiteau.

Une maison de Philadelphie, qui a invinté

un procédé pour empêcher les viandes de se corrompre, se propose d'enlever le corps de Guiteau, aussitôt après l'exécution, de le soumettre à ce procédé et de l'exposer ensuite aux Etats-Unis et en Europe. La moitié de la recette serait donnée à la famille de l'assassin.

L'EXÉCUTION

Guiteau a été très-agité durant la dernière partie de la nuit du 30 juin ; il n'a pu dormir plus de 20 minutes à la fois. Vers le matin, ses forces étant à bout, il s'endormit profondément. Il se leva quelques minutes après cinq heures, et déjeuna avec appétit à 6.30 heures ; son déjeuner se composait de beefsteack, d'œufs, de pommes de terre et autres plats.

Lorsque le geôlier lui apporta son déjeuner dans sa cellule, Guiteau lui dit de ne pas manquer de lui apporter à dîner à 11 heures. Hicks qui passa la nuit à la prison, fut mandé à la cellule ; en le voyant entrer, le prisonnier se leva et s'entretint avec lui sur des sujets religieux. A 8 heures, Hicks revit le prisonnier. Ce dernier exprima le désir de prendre un bain, et demanda à son directeur spirituel d'aller voir l'échafaud. Il lui demanda aussi de prier le directeur de la prison, de s'arranger de manière à ce que la trappe s'ouvrit, autant que possible, quelques minutes après-midi. Il manifesta aussi une grande anxiété au sujet des accidents qui pourraient arriver, et il insista pour que Hicks visitât

l'échafaud et vit à ce que tout soit en ordre.

Ensuite il remit au Dr Hicks les livres qui avaient été ses compagnons pendant ses longues heures de solitude. Il dit à Hicks qu'il voulait qu'il fit la première prière sur l'échafaud, disant qu'il lirait ensuite son passage favori de la bible, le 10ème chapitre de S. Jean l'Evangéliste et qu'il prierait, ensuite qu'il lirait son poême « simplicité ». Il voulait que l'exécution fut préparée de façon que lorsqu'il aurait prononcé son dernier mot, la trappe tombât. John W. Guiteau est arrivé à la prison à neuf heures et y fut suivi au bout de quelques minutes par le gardien Crocker. Ces deux derniers eurent avec le Dr Hicks une consultation quand à la disposition de son cadavre : à neuf heures le prisonnier prit un peu d'exercice dans le corridor près de sa cellule, sa démarche était rapide au point que les gardiens avaient peine à le suivre.

A dix heures, Guiteau voulut prendre un bain. On transporta dans sa cellule une grande cuvette remplie d'eau fraiche et embaumée. Personne autre que son gardien n'a assisté à son bain.

Guiteau était nerveux en se déshabillant et se plongea dans le bain. Le gardien surveillait de près tous ses mouvements. Guiteau s'en appercevant lui dit que la seule raison qui l'avait induit à demander un bain, était le désir d'éloigner de lui la pensée de sa mort prochaine. Son agitation augmentant, ses mouvements incertains,ses manières distraites et le tremblement de sa voix firent croire au gardien qu'il affaiblissait rapidement. Plusieurs officiers pensaient qu'il serait incapable d'exécuter sur l'échafaud le programme qu'il avait annoncé.

A 9 heures, les officiers de la prison firent un

examen minutieux de l'échafaud, et chacun reçut ses instructions. Un sac rempli de sable, pesant 160 livres fut attaché à la corde, la trappe fut ouverte et l'épreuve fut déclarée satisfaisante. A 10 hrs Hicks et John W. Guiteau allèrent aussi visiter l'échafaud en compagnie de Crocker. Le frère du condamné monta sur l'échafaud, examina la corde et tous les appareils avec une attention minutieuse.

Quantité de messages ont été reçus à la prison, l'un entre autres venant de New-York dans lequel il demandait le cadavre de Guiteau pour l'exposer en public au bénéfice de la « Young man's Association. »

Le Dr Hicks n'a pas fait attention à cette demande, deux femmes de la communauté d'Oneida ont demandé les boutons de l'habit que Guiteau portera sur l'échafaud.

L'ordre de la marche à l'échafaud a été fixé ce matin, il était comme suit : Le gouverneur et un de ses officiers, suivis du Dr Hicks, puis du prisonnier sous la garde des constables Coleman et Woodward.

A dix heures, 70 policemen sous le commandement du capitaine Vernon et des lieutenants Boteler Grey et Austin arrivèrent à la prison et furent postés le long du chemin en dehors de la prison.

A onze heures, Guiteau s'occupa à copier sur le papier sa prière qu'il devait faire sur l'échafaud.

Contre toute attente, à onze heures Madame Scoville arriva à la prison et demanda d'être admise auprès de son frère ; elle était très-excitée. On lui refusa sa demande à moins que Guiteau lui-même manifestât le désir de la voir, Guiteau voulut aller à sa rencontre, mais il se ravisa et dit qu'il préférait laisser la chose entre les mains de Crocker.

Son dîner lui fut ensuite servi et il mengea encore avec appétit. Son dîner consistait d'une livre de viande bouillie, du beefsteack, un pâté aux pommes de terre, 4 morceaux de pain rôti et un quart de livre de café. Il ne resta presque rien de tout ce menu. Hicks, en sortant de la cellule, déclara que le prisonnier n'entretenait pas la moindre crainte.

Quelques minutes avant le midi, Guiteau perdit toute contenance et fondit en larmes. Hicks essaya en vain de le calmer. A 11.30 hrs, on commença les préparatifs pour l'exécution. A 11.50 un détachement d'artilleurs se rengea de chaque côté de la rotonde. Hicks priait alors avec Guiteau dans sa cellule. Le prisonnier était très-nerveux ; en attendant le bruit des mousquets sur les dalles de la rotonde, il tressaillit, et ses sanglots redoublèrent.

A 12.05 p. m., Crocker donna lecture de l'arrêt de mort de Guiteau dans sa cellule. Les seules personnes présentes étaient Crocker, l'assistant gouverneur, Rush et Hicks.

Après la lecture de l'arrêt de mort, le prisonnier se calma, et se retournant il commença à mettre de l'ordre dans ses habits.

A 12.27 les portes de fer du corridor roulèrent sur leurs gonds ; et le gouverneur fit son apparition, et quelques instants après, Guiteau partait pour l'échafaud.

La lugubre procession s'avançait lentement vers l'échafaud ; Guiteau avait la figure livide, et ses traits étaient contractés.

Guiteau escalada environ douze des degrés d'un pas aussi ferme que possible dans une pareille circonstance. Avant d'arriver au haut de l'escalier, il faiblit un instant, et

deux officiers le soutinrent. Le condamné fut placé immédiatement en arrière de la trappe, la figure tournée du côté des assistants.

Le capt. Coleman se tenait à sa droite ; Robert Strong à sa gauche, et Woodward en arrière. 250 spectateurs environ se trouvaient sous les yeux de Guiteau.

Après que Guiteau eut jeté un regard sur la foule les derniers préparatifs furent achevés et le révd. Hicks prononça une prière à haute voix. Durant cette prière Guiteau se tint debout la tête inclinée. Il prononça ensuite d'une voix ferme les paroles suivantes :

« Je vais lire un texte choisi du livre de la Vérité, S. Mathieu, chap 28 v. 41.

Il ouvrit alors une bible et lut à haute voix. Hicks mit ensuite entre les mains de Guiteau le manuscrit qu'il avait préparé. Après avoir manifesté quelque agitation, le prisonnier s'adressa à la foule, et dit :

« Je vais maintenant vous lire ma dernière prière avant de mourir. » Et il commença sa lecture comme suit :

« Ma prière de mourant sur l'échafaud.

O Père je m'en vais maintenant vers vous qui êtes mon Sauveur. J'ai accompli l'œuvre que vous m'aviez confié, et je ne suis que trop heureux de retourner à vous.

Le monde n'apprécie pas encore ma mission, mais vous la connaissez. Vous savez que vous m'avez inspiré l'idée de faire disparaître Garfield, et qu'il n'en est résulté que du bien. C'est là la meilleure preuve que cette inspiration venait de vous, et j'ai prouvé dans mon livre que tous peuvent lire, que vous aviez inspiré cette action pour laquelle je suis aujourd'hui assassiné. Je sais que par cet acte, ce gouvernement et cette nation en-

courront votre inimitié éternelle, comme les Juifs l'ont encourrue pour avoir mis à mort votre fils, mon Sauveur, et je sais que votre divine loi de rétribution frappera la nation américaine et mes meurtriers, de la même manière que les Juifs. Le Diable inspire cette nation. La conduite de son gouvernement et de ses journaux à mon égard vous justifiera quand vous les maudirez. Je sais que votre divine loi de rétribution est inexorable.

Je prédis donc à cette nation qu'elle nagera dans le sang et que mes meurtriers depuis le chef de l'Exécutif jusqu'au bourreau, iront en enfer. Vos lois sont inexorables. O Vous, Juge Suprême, maudissez les hommes qui violent vos lois. Qu'ils gémissent et qu'ils grincent des dents. La presse de ce pays aura un compte sévère à vous rendre, O Père Juste ; elle demandait mon sang à grands cris, eh bien, que mon sang retombe sur elle, sur cette nation et sur ses officiers.

Le président Arthur est un lâche et un ingrat. Son ingratitude envers l'homme qui l'a fait ce qu'il est aujourd'hui et qui a sauvé son parti, lui méritera une sévère sentence de votre part. Père juste vous me connaissez, et vous savez que je vais à vous sans aucun mauvais vouloir contre aucun être vivant. Adieu, vous, habitants de la terre. »

Après cette lecture, il promena de nouveau ses regards sur la foule, puis il se mit à chanter d'un ton triste et plaintif, des versets incohérants et qui n'offrent aucun intérêt.

Son chant terminé, Hicks lui donna une dernière bénédiction et Guiteau lui fit ses adieux. Le bourreau lui lia les jambes, ajusta le nœud, lui couvrit la figure du bonnet

noir, puis tout-à-coup la trappe s'ouvrit et Guiteau fut lancé dans le vide. Il était alors 12.40. Le corps fit un demi-tour sur lui-même, mais ce fut tout. Pas le moindre mouvement des membres ne fut perceptible.

Le pouls cessa de battre quatorze minutes après la chute du corps.

Après qu'une demi-heure se fut écoulée, le cadavre fut descendu dans un cercueil, et les médecins déclarèrent que le cou était rompu.

APRÈS L'EXÉCUTION

Un médecin éminent qui a examiné attentivement le cerveau de Guiteau, déclare qu'il n'y a rien trouvé d'anormal.

Le Dr Hartigan dit que l'état de la membrane du cerveau peut faire naître des doutes dans l'esprit de plusieurs personnes, quant à lui, il a souvent remarqué la même chose chez les personnes qui n'avaient jamais été soupçonnées d'être atteintes d'aliénation mentale.

Le Dr Macdonald dit que le cerveau ne présente aucune trace de maladie ; il ne pouvait être en meilleur état et ne pèse qu'une demi once de moins que le poids ordinaire. L'examen qu'il a fait confirme l'opinion qu'il a toujours exprimée sur la condition mentale de Guiteau. Le cerveau indique jusqu'à un certain point, la condition mentale d'une personne.

Le corps de Guiteau a été inhumé le lendemain sous l'un des corridors de la prison et il ne recevra pas d'autre sépulture. D'après

la loi, le gouverneur de la prison a le droit de disposer des corps des criminels qui y ont été exécutés.

Dans le cas de Guiteau, sa sœur, madame Scoville, n'a pas les moyens de se charger des frais de son inhumation, quand bien même on lui aurait livré le corps de son frère.

John Guiteau n'a pas osé se charger de l'inhumation, sachant que, malgré les plus grandes précautions, le corps serait enlevé. En conséquence le général Crocker a décidé de faire inhumer les restes de Guiteau en dedans des murs de la prison. A quatre heures, le cercueil, porté sur les épaules de six prisonniers, a été transporté de la chapelle au lieu de l'inhumation et descendu dans la fosse sans aucune cérémonie religieuse. John Guiteau, M. Hicks et plusieurs employés de la prison étaient présents. Vers quatre heures, madame Scoville est arrivée à la prison et a supplié le gouverneur de lui permettre d'assister à l'inhumation de son frère, mais le gouverneur de la prison a refusé.

Enfin, le dernier acte est terminé, et le rideau est tombé. Ce fut une terrible tragédie. Jamais assassinat fut plus exécré ; on s'étonnera encore pendant longtemps que Guiteau ait échappé à l'application de la terrible loi du Lynch. Il n'a que la pénalité de la loi.

L'infortuné a payé sa dette, et il est à désirer que son nom cesse de rester au rang des célébrités contemporaines. Assez longtemps on a parlé de lui, qui ne le méritait guère. Nous avons déjà que trop de ces réputations plus qu'avariées, qui créent des impressions

dont on ne retrouve que trop, plus tard, les funestes effets.

Deux fois, les Etats-Unis ont échappé aux catastrophes qui auraient pu résulter de l'assassinat.

Nous nous félicitons de ce que le bon sens du peuple a réprouvé, méconnu, ignoré le but que se proposaient ces sanguinaires écervelés.

C'est une démonstration de plus en faveur du bon sens pratique du peuple américain.

Beaucoup d'incidents se rattachent au procès Guiteau, qui ne sont pas réellement louables ; on aimerait mieux oublier ces traits particuliers à une race originale. quoiqu'elle en dise. Cela s'oubliera et se réformera.

Dieu et l'avenir pourront seuls faire connaître les mobiles de cet acte en même temps inqualifiable et inexpliquable.

FIN.

COMPLAINTE DE GUITEAU

Sur l'air : Je me voyais au milieu de ma course.

1er COUPLET.

Il faut mourir, aujourd'hui il faut mourir
Il faut mourir, mes jours sont limités
Sur l'échafaud la mort je dois subir
Par vous, bourreau, je dois être exécuté.

2me COUPLET.

Inspiré de faire disparaître Garfield
Pour obéir je l'ai assassiné
Pour cette œuvre aujourd'hui l'on m'as-
[sassine
Par Dieu un jour mon sang sera vengé.

3me COUPLET.

A vous jurés, qui m'accusez coupable
Vous autres aussi un jour Dieu jugera
Et de ma mort vous êtes responsables
Dieu Tout-Puissant un jour vous punira.

4me COUPLET.

Merci Scoville, merci de tes sacrifices
Merci mon frère, merci de tes secours
Merci ma sœur, merci de tes services
Merci amis, je vous quitte pour toujours.

COMPLAINTE DE GUITEAU

Sur l'air : Je me suis [illegible]

1er COUPLET.

Il faut mourir, aujourd'hui il faut mourir
Il faut mourir, mes jours sont limités
Sur l'échafaud la mort je dois [illegible]
Par vous, bourreau, je dois être exécuté.

2me COUPLET.

Empêché de [illegible] Garfield
Pour obéir je l'ai assassiné
Pour cette [illegible] aujourd'hui l'on m'as-
[sassine
Par Dieu un jour mon sang sera vengé.

3me COUPLET.

A vous juges, qui m'accusez coupable
Vous autres aussi un jour Dieu jugera
Et de ma mort vous êtes responsables
Dieu Tout-Puissant un jour vous punira.

4me COUPLET.

Merci Scoville, merci de tes sacrifices
Merci mon frère, merci de tes secours
Merci ma sœur, merci de tes services
Merci amis, je vous quitte pour toujours.

Co

Il fau
Il fau
Sur
Par v

Disp
Pour
Pour

Par L

A vou
Vous
Et de
Dieu

Merc
Merc
Merc
Merc